

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom :** Degeorges

**Prénoms :** Patrick

**Institution ou entreprise :** Institut Michel Serres

**Axe(s) :**

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelles interactions humains-nature, mondialisation et pandémies ?
- Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?
- Quelles relations entre savoirs, pouvoir et opinions ?

**Intitulé de votre contribution :** Osons la précaution !

**Résumé de votre contribution :**

La diffusion de l'épidémie de Covid-19 n'a pas d'équivalent depuis plus d'un siècle. Le SARS en 2002 et le MERS en 2012 avaient été très limités. Mais les experts de santé publique anticipaient depuis longtemps une pandémie de grande ampleur. C'est donc moins l'imprévoyance conjoncturelle que l'impréparation structurelle des Etats qui est remarquable.

## Osons la précaution !

La diffusion de l'épidémie de Covid-19 n'a pas d'équivalent depuis plus d'un siècle. Le SARS en 2002 et le MERS en 2012 avaient été très limités. Mais les experts de santé publique anticipaient depuis longtemps une pandémie de grande ampleur. C'est donc moins l'imprévoyance conjoncturelle que l'impréparation structurelle des Etats qui est remarquable.

En France, en 2007, avait été instauré l'Eprus (établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires) chargé de la politique d'acquisition, de fabrication, d'importation, de stockage et de distribution des produits, biens et services nécessaires à la protection de la population en cas de menace sanitaire grave. Or le budget de cet établissement a été significativement réduit suite à la crise du H1N1 de 2008-2009, dans la foulée des critiques politiques virulentes adressées à la ministre de l'époque, Roselyne Bachelot... Les stocks stratégiques n'ont pas été renouvelés et l'Eprus lui-même a disparu en 2016 avec l'Institut de veille sanitaire pour être fondu au sein de Santé publique France. Si la crise sanitaire actuelle est révélatrice, c'est parce qu'elle met en jeu la question du statut de la précaution dans la conduite des politiques publiques<sup>1</sup>.

Les sociétés modernes sont en effet caractérisées par un réseau dense d'interconnexions généralisées entre de nombreux secteurs, notamment économiques, sociétaux et géopolitiques. Du fait des rétroactions présentes entre toutes les parties du système socio-environnemental global, les activités humaines ont des impacts sanitaires et écologiques qui induisent des risques systémiques, exposant à des menaces sérieuses d'effondrement. Il est essentiel, dans ce contexte historique inédit, de retrouver le sens de la précaution.

---

<sup>1</sup> Retour de Callon et Lascoumes sur le principe de précaution (dans AOC) : [Callon Lascoumes Covid-19 et néfaste oubli du principe de précaution \(AOC\)](#)

## Distinguer la précaution de la prévention

Il est étonnant que cette notion ait pu susciter tant d'interprétations divergentes. On a tendance à considérer que si la prévention a rapport à des risques dont l'existence est scientifiquement établie, et la probabilité plus ou moins bien évaluée, la précaution porte sur des risques potentiels qui, pour être vraisemblables, ne sont pas encore « scientifiquement » établis et qui sont donc sujets à controverse. Mais si on se contente de la seule distinction entre risques avérés et risques hypothétiques pour séparer ces concepts, si on place par conséquent leur différence dans le degré d'incertitude, la frontière entre prévention et précaution s'efface. Le but étant à chaque fois d'éviter un dommage, aussitôt qu'on prend des mesures pour éviter certains risques, considérés comme hypothétiques, on les traite de fait comme s'ils étaient des risques avérés... Il devient en fin de compte impossible de distinguer si une décision relève de la précaution ou de la prévention. La définition de la précaution par l'incertitude et la controverse constitue d'ailleurs une excellente stratégie pour en invalider le principe. Comme le soulignent pertinemment Catherine et Raphaël Larrère, « *il est presque toujours possible de réintroduire de l'incertitude là où des résultats scientifiques semblaient avoir tranché la question de l'existence (ou de l'inexistence) d'un risque, (...) injecter des incertitudes et construire des controverses entre chercheurs fournit des arguments pour ne pas agir ou pour repousser toute décision jusqu'à ce que les controverses suscitées aient été résolues* »<sup>2</sup>.

C'est la forme du raisonnement qui diffère entre prévention et précaution. La prévention relève d'un « *calcul d'optimisation en avenir probabilisable* » : elle s'inscrit dans l'horizon utilitariste de la logique coûts-avantages. La précaution en revanche consiste à s'accorder publiquement sur l'évaluation d'un dommage dont l'ampleur, la gravité et l'irréversibilité sont tels qu'il justifie de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'éviter. Ce n'est donc pas l'incertitude sur le risque qui motive des mesures de précaution (l'incertitude venant de l'incomplétude du savoir) mais, au contraire, la certitude sur la qualification de dommages tels

---

<sup>2</sup> Catherine Larrère, Raphaël Larrère, *Bulles technologiques*, Wildproject Editions, 2017. Ce sont les industriels du tabac qui ont initié cette stratégie mais ils en ont inspiré bien d'autres pour faire douter de l'impact des néonicotinoïdes sur les abeilles et les autres pollinisateurs, de la responsabilité de l'élevage industriel dans la multiplication des marées d'algues vertes, ou des conséquences sanitaires de l'emploi des pesticides sur les agriculteurs et les consommateurs. (Voir par exemple : Stéphane Foucard, *La fabrique du mensonge. Comment les industriels manipulent la science et nous mettent en danger*, Paris, Denoël, 2013 ; Naomi Oreskes et Erick Conway, *Les marchands de doute*, Paris, Éditions Le Pommier, 2012).

qu'il convient de tout faire pour s'en prémunir. Parce qu'elle fonde une résolution, cette certitude relève de l'éthique, et parce qu'elle implique (potentiellement) la communauté politique dans son ensemble (étant d'intérêt public majeur), sa légitimité devrait être le produit d'une délibération capable d'inclure l'ensemble des acteurs sociaux impliqués et concernés (y compris ceux qui se font les porte-paroles des générations futures et des « êtres de nature »). C'est pourquoi la mise en place de protocoles de consultation et de communication permettant de reconnaître la légitimité de « savoirs situés » qui ne relèvent pas du domaine de l'expertise académique, de faire valoir des hypothèses déviantes par rapport à l'orthodoxie scientifique, industrielle ou politique distingue clairement la précaution de démarches qui consistent à mettre en avant le « pouvoir des experts » et les « sciences camérales ». La puissance publique peut également encourager ces approches, notamment en matière de recherche, en soutenant les multiples disciplines qui, à défaut de favoriser l'exploration d'innovations profitables, sont susceptibles de contribuer, à long terme, de façon transcalaire, à l'évaluation et à la prise de conscience partagée des interactions entre la santé des personnes, la santé des sociétés et la santé des milieux naturels. D'un point de vue épistémologique, dans un contexte systémique (changement climatique, extinction de masse de la diversité du vivant) qui se caractérise par l'émergence de risques existentiels<sup>3</sup>, la précaution appelle à reconstruire, au-delà de la fragmentation et de la concurrence des disciplines, les régimes de vérification et de justification des pratiques scientifiques.

Face à la pandémie de H1N1, R. Bachelot a souligné que le choix de sa règle d'action était motivé par la considération d'un dommage d'une ampleur telle (une grippe aussi meurtrière que la grippe Espagnole) que ne pas rechercher en amont à en minimiser les conséquences autant que possible eût été « impardonnable ». Que l'impréparation de l'Etat français dans le contexte épidémique actuel puisse être interprété comme un effet de « backlash » contre le principe de précaution mis en avant lors de la précédente grande alerte de santé publique est digne d'être souligné. Car ce qu'on a reproché à R. Bachelot - l'épidémie ayant été de faible ampleur et sa virulence modeste -, c'est d'avoir imaginé la catastrophe, d'avoir fait comme si elle était là, d'avoir envoyé des signaux d'alerte, établi des scénarios de diffusion et mis en place des stocks, etc. La critique de la perte financière pour l'Etat – on se souvient du soupçon

---

<sup>3</sup> Bostrom, Nick, "Existential Risks: Analyzing Human Extinction Scenarios and Related Hazards", *Journal of Evolution and Technology*, March 2002

que la ministre ait pu céder à l'influence des laboratoires pharmaceutiques - liée à la création d'un stock de vaccins, et surtout la disparition de l'Eprus qui a suivi, traduit explicitement le refus d'assumer le coût de la préparation à un danger majeur pouvant entraîner des dommages irréversibles, ce que seul le raisonnement par précaution peut permettre de justifier publiquement.

En soumettant les mesures prises pour prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à une exigence de proportionnalité dans les limites d'un « coût économiquement acceptable » (ce qu'avait déjà fait dans le domaine environnemental la loi Barnier de 1995), on a réduit la précaution à la prévention, c'est-à-dire à un calcul d'optimisation. Cet effacement de la précaution traduit un recul dans la responsabilité publique de l'Etat qui compromet la solidarité sociale et accroît les inégalités. Il se justifie par une « simplification » des politiques publiques où la « performance » des systèmes de santé est mesurée par leur capacité comptable à équilibrer les recettes et les dépenses, voire à générer des bénéfices. Cette « austère » rationalité, qui depuis vingt ans réduit le nombre de lits dans les hôpitaux publics et en limite les moyens humains et matériels, au nom de l'efficacité, était d'ailleurs largement dénoncée par la majorité des personnels soignants comme imprudente et irresponsable au vu des risques auxquels elle expose la population tant en matière d'accessibilité que de qualité des soins bien avant l'arrivée de la COVID-19.

### **Faire la différence entre précaution et sécurité**

La pensée de la précaution ne traduit certainement pas une « aversion pour le risque ». Elle est plutôt la marque d'une pensée systémique qui comprend par exemple que la recherche d'une flexibilité et d'une efficacité accrues à court-terme dans un environnement dont les ressources sont limitées tend nécessairement à créer à long-terme les conditions d'une perte des capacités adaptatives, ou encore qu'un système qui ne parvient à maintenir, de façon toujours provisoire, sa stabilité interne qu'en exportant ses contradictions dans tous les environnements qui sont à sa portée, y compris et en particulier dans son propre futur, est insoutenable. L'Anthropocène fait prendre conscience de l'extrême imprudence et de la grande négligence que promeuvent les idéologies unidimensionnelles et sécuritaires de la performance, de l'optimisation et du contrôle sur lesquelles reposent notre modèle de développement (en tant que stratégie de domination culturelle, sociale, économique et

politique), alors que la biologie et l'écologie nous montrent que l'autonomie chimique et physique des systèmes vivants se construit, à l'inverse, sur des « faiblesses », des « sous-optimalités » (redondance, hétérogénéités, délais, incohérences...) qui les protègent à long terme des fluctuations de l'environnement<sup>4</sup>. L'impréparation des dispositifs de santé publique face à la pandémie reflète en abîme la terrible catastrophe que ne manquera d'entraîner demain la prolifération des bactéries résistantes aux antibiotiques...

Aujourd'hui, les dysfonctionnements techniques et administratifs qu'entraînent les réformes des politiques et des services publics fondées sur l'efficacité, au détriment de la solidarité et de la cohésion sociales, font scandale. Les gouvernements, pour maintenir leur crédibilité, s'en « excusent » en investissant massivement dans l'urgence de la « guerre contre le virus ». La négligence et l'imprudence face à un risque pandémique avéré de longue date se traduisent par une douloureuse et spectaculaire pénurie de moyens humains et matériels. Cette défaillance contraint les autorités, pour éviter la saturation (voire l'effondrement) des services publics de santé (affaiblis par des années d'austérité budgétaire), à faire durer un état d'urgence et à exercer sur leur population une police sanitaire, sans équivalent en temps de paix. La situation fait peser sur les citoyens le poids et la responsabilité de l'impréparation de leurs gouvernements, au risque de compromettre les libertés et l'égalité garanties par la règle de droit, tout en les exposant à un contexte de récession sans analogue.

Malgré la profonde et inédite désorganisation économique imposée par le confinement, le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, encourage pourtant les Etats à intensifier ces mesures « *...afin d'éviter des conséquences bien plus tragiques et un impact bien pire sur nos économies de demain. Des millions de morts et l'effondrement des systèmes de santé nous décimeraient financièrement et en tant que société : la priorité des gouvernements est donc de ralentir cette épidémie et de sauver des vies humaines.* » Au nom du respect de la vie humaine, face à un risque inédit et imminent d'effondrement social globalisé, le principe de précaution s'imposerait-il donc enfin aux logiques utilitaristes ? Que voyons-nous pourtant ? La mise en œuvre autoritaire d'un biopouvoir à l'échelle de la Terre. Une intensification et une

---

<sup>4</sup> Olivier Hamant, "La Résilience du vivant, ou comment construire sur ses faiblesses pour coexister dans l'Anthropocène", <https://ecoleurbainedelyon.universite-lyon.fr/version-francaise/cours-public-la-resilience-du-vivant-ou-comment-construire-sur-ses-faiblesses-pour-co-exister-dans-l-anthropocene--136778.kjsp>

extension du contrôle (par la surveillance individualisée et la discipline socialement imposée) de la vie de chacun, pour protéger la santé de la population dans son ensemble, au nom d'un impératif de sécurité, et au prix d'un nombre incalculable de vies brisées sous les effets secondaires de la gestion de cette crise sanitaire. Les dernières études envisagent, en l'absence de vaccin ou de traitement, que des mesures de distanciation physique permanentes ou intermittentes devront être maintenues jusqu'en 2022, voire 2025. Quelles seront alors les conséquences de la prolongation des impératifs de sécurité sanitaire sur l'exercice des libertés ? Quels seront les sacrifices demandés, au nom de la relance de l'économie, aux travailleurs, appelés à renoncer à de nombreux acquis sociaux ? Jusqu'où iront les tentations déjà clairement manifestées par certains Etats de congédier leurs obligations et leurs engagements en matière de lutte contre le changement climatique et de conservation de la biodiversité au nom de l'urgence économique-sanitaire ? Déjà, certains pays européens envisagent de retarder plusieurs chantiers – pour la biodiversité, pour une agriculture plus écologique<sup>5</sup>, ou contre la déforestation – et de repousser la date à laquelle devaient être proposés de nouveaux objectifs de réduction des émissions de CO2 pour 2030.

### **Ne pas confondre le devoir de précaution et l'injonction à s'adapter**

Ces tendances ne témoignent pas d'un retour en force de la précaution. Au contraire, elles rendent manifestes que les impératifs de sécurité et de contrôle relèvent de la même logique que les mots d'ordre de l'optimisation utilitariste. Pourtant, comme l'a noté très vite Bruno Latour dans une tribune publiée par *le Monde* le 25 mars, le parallèle avec la crise climatique est frappant : s'il est possible d'arrêter les économies pour prévenir l'expansion d'une pandémie, pourquoi ne serait-ce pas possible pour déployer les mesures de décarbonation préconisées par le GIEC afin de « faire barrière » aux trajectoires climatiques qui, d'ici la fin du siècle, rendront inhabitables de nombreuses régions de la planète pour des milliers d'années - plus longtemps que toute l'histoire de la civilisation humaine jusqu'à présent ? Le changement climatique et l'extinction de masse de la diversité biologique, avec le cortège de catastrophes dont ils sont porteurs ( événements météorologiques extrêmes, méga-sécheresse, perturbations de l'approvisionnement alimentaire, élévation du niveau de la

---

<sup>5</sup> La pollution de l'air par les particules fines et le dioxyde d'azote sont pourtant des facteurs aggravants de mortalité à la Covid-19...

mer...), sont pourtant reconnus, de longue date, comme des « multiplicateurs de menaces », susceptibles d'augmenter, à court et moyen terme, l'instabilité politique, les incertitudes économiques, les risques sanitaires en même temps que la probabilité de ruptures de l'ordre public et de faillites des Etats, de violences terroristes et de conflits armés à toutes les échelles. C'est pourquoi les appels se multiplient pour faire de la situation présente une chance inespérée de redirection écologique de nos sociétés. Les dimensions systémiques qui ont favorisé l'émergence de l'actuelle pandémie sont en effet clairement identifiées : l'exploitation prédatrice de la biodiversité, l'hyper-globalisation, la fragilisation des solidarités sociales et des ressources publiques par l'accroissement des inégalités, la concentration oligarchique des pouvoirs de décision et la financiarisation de toutes les activités humaines...

Dans un entretien au *Monde* du 9 avril, Pascal Lamy, l'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, s'inscrit dans une toute autre vision des choses. Il constate, en raison « du vieillissement et de l'enrichissement des populations », une « *orientation des préférences collectives vers davantage de sécurité* ». Il propose de nommer « *précautionisme* » la reconfiguration de la mondialisation des échanges, aujourd'hui accélérée par la crise sanitaire, qu'induit cette demande de résilience, au détriment de l'efficacité, dans la composition des chaînes de valeur. A cette occasion, il remarque : « *Ce qu'on a fait pour la population, il faut songer à le faire progressivement pour la planète. Si on augmentait, par exemple, le prix de la tonne de carbone de 30 euros à 150 euros, cela reconfigurerait la mondialisation. Un des enseignements de la crise du Covid-19, c'est que corriger les excès du capitalisme de marché a un coût. Et il faut se demander qui va payer.* » Du point de vue du capitalisme de marché, « la population », c'est-à-dire concrètement l'oecumène, les communautés dans leur diversité culturelle, tout comme « la planète », c'est-à-dire concrètement la biosphère à laquelle l'humanité, en tant que « matière vivante », pour reprendre les termes de Vernadsky, est connectée de manière inséparable<sup>6</sup>, ne sont pas des conditions dont la préservation et la régénération devraient constituer la finalité de l'économie. Au contraire, ce sont des facteurs de production dont le coût de reproduction, jusqu'à présent majoritairement externalisé, doit désormais faire l'objet d'une prise en

---

<sup>6</sup> « *L'humanité, en tant que matière vivante, est connectée de manière inséparable, avec les flux matériels et énergétiques d'une enveloppe spécifique de la Terre – la biosphère. L'humanité ne peut pas être physiquement indépendante de la biosphère ne serait-ce qu'une minute.* » (Vladimir I. Vernadsky, « *The biosphere and the noosphere* », *American Scientist*, 1945, p. xxii–12.)



compte négociée dans des limites « économiquement » acceptables, tant qu'elles ne remettent pas en cause l'hégémonie mondiale du capitalisme de marché. Pourtant, alors que les alertes se multiplient sur l'imminence d'un effondrement soudain, irréversible et catastrophique de l'écosystème global<sup>7</sup>, non en raison d'un « choc exogène » lié à l'impact d'une météorite ou à l'irruption d'un « supervolcan », mais en lien direct avec les dérèglements induits par les « excès » du capitalisme de marché sur le système que les sociétés humaines forment avec la Terre<sup>8</sup>, est-il « rationnel » de réduire la question climatique à la mise en place d'un signal-prix pour la tonne de carbone ? Est-il raisonnable ou sensé de demander « qui » va payer ? Le « *précautionisme* » de Pascal Lamy réduit l'exigence de précaution à la question de la résilience du système économique globalisé. Il témoigne du refus d'assumer la signification et les implications éthiques du devoir d'humanité qui commande la véritable précaution, c'est-à-dire la responsabilité de ne pas détruire les conditions d'habitabilité de la Terre et de préserver le « droit au monde » de toutes les générations à venir. Rappelons que Hans Jonas proposait quatre formulations du « principe de responsabilité » :

- « *Agis de telle façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre* »,
- « *Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie* »,
- « *Ne compromets pas les conditions pour la survie indéfinie de l'humanité sur terre* »,
- « *Inclus dans ton choix actuel l'intégrité future de l'homme comme objet de ton vouloir* ».

Il soulignait que cette éthique, comme celle des parents pour leur enfant nouveau-né, échappe à la catégorie de la réciprocité. Elle s'enracine dans l'imagination morale du désastre,

---

<sup>7</sup> « *Les humains ont déjà altéré la biosphère de manière substantielle (...). La comparaison des changements planétaires actuels avec ceux qui caractérisent les changements d'états globaux passés, et l'énorme forçage global que nous continuons d'exercer, suggère qu'un autre changement d'état global est hautement plausible dans les décennies ou siècles à venir, s'il n'a pas déjà commencé* ». (Antony Barnosky et al, « Approaching a state shift in Earth's biosphere », *Nature*, 2012, vol. 486, no 7401, p. 52–58)

<sup>8</sup> « *Le Système-Terre se comporte comme un système unique autorégulé comprenant des composantes physique, chimique, biologique et humaine. Les interactions et rétroactions entre les différentes composantes sont complexes et montrent une variabilité spatiale et temporelle sur plusieurs échelles* » (Will Steffen, Jill Jäger, David Carson et Clare Bradshaw (éds.), « The Amsterdam declaration on global change » dans Will Steffen, Jill Jäger, David Carson et Clare Bradshaw (éds.), *Challenges of a Changing Earth*). Dans le contexte du changement global, le Système-Terre renvoie à l'ensemble de cycles biogéochimiques et des flux d'énergie qui procurent les conditions nécessaires pour la vie sur la planète.

la représentation du « *malum* qui n'a pas encore été éprouvé, la représentation du destin des hommes à venir »<sup>9</sup>.

### **Les ambivalences de la résilience : l'intendance du désastre**

Dans la théorie des systèmes, la résilience désigne la capacité d'un système à absorber une perturbation et à se réorganiser tout en opérant des changements de manière à conserver essentiellement les mêmes fonctions, structures, identité et rétroactions – en d'autres termes, pour rester dans le même bassin d'attraction... La résilience peut donc aussi bien nommer une stratégie de « maintenance adaptative » qu'une mobilisation des « capacités transformatives ». Or la simple instrumentalisation de la résilience en continuité avec le *business as usual* ne constitue pas une réponse appropriée pour réduire sur le long terme les vulnérabilités de nos sociétés dans un contexte systémique de changement climatique soudain et d'extinction massive de la biodiversité. La précaution implique donc une rupture politique par rapport à l'idéologie sécuritaire, une réforme radicale du système économique mondial, une refonte de l'ordre international et le développement d'un référentiel de politiques publiques tourné vers la protection et le soin plutôt que vers le contrôle et l'exploitation de la population et de la nature. Nous nous retrouvons désormais au cœur d'un affrontement « axiologique » entre deux approches antinomiques de la « résilience » selon que l'on privilégie une gestion adaptative (réactive) des risques ou une compréhension systémique, dynamique et proactive, qui met en avant les capacités politiques de transformation et les opportunités d'une rénovation économique profonde pour rendre effective une « transition » socio-écologique soutenable.

Dominique Meda, dans une tribune parue dans *Le Monde* du 18 avril, considère que le moment est venu de fédérer la société autour d'un grand programme politique « *équivalent à celui du CNR dessinant les voies que devra suivre notre pays pour organiser une Reconstruction qui soit dans le même temps une Reconversion* ». Il s'agit bien de faire de la résilience (reconstruction) une voie de transformation (reconversion). Les défaillances systémiques révélées par la crise actuelle constituent en effet une occasion à saisir pour réorienter stratégiquement les priorités de l'action publique en mettant en avant :

---

<sup>9</sup> Hans Jonas, *Le principe de responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, trad. J. Greisch, Paris, Cerf, 1992

*l'importance de réinvestir l'Etat comme puissance éminente de régulation et de planification, l'urgence de « relocaliser une partie de nos productions et de réindustrialiser notre pays, « quoi qu'il en coûte », en développant des filières de réparation, de recyclage, de fabrication de biens et services durables permettant de rendre les territoires les plus autosuffisants possible, l'obligation de rompre avec la division internationale du travail actuelle et le pouvoir exorbitant des multinationales, l'exigence de réduire considérablement l'éventail des salaires et la béance existant entre la hiérarchie des rémunérations d'une part, et celle de l'utilité sociale, d'autre part ; la nécessité de démocratiser nos entreprises... »*

Bien entendu, ce grand programme politique heurte de front le système de croyances sur lequel repose encore notre monde. C'est pourquoi, au lieu de traiter les causes, la gestion des désastres se concentre aujourd'hui sur les symptômes. Face à des événements extrêmes, par définition toujours exceptionnels et incertains, les autorités, qui ont renoncé à maîtriser les risques en réduisant les vulnérabilités, demandent aux populations d'accepter de « vivre avec » les catastrophes en s'y préparant. L'affirmation de leur inéluctabilité (la pandémie n'est rien comparée à la récession qui vient, le monde d'après ressemblera au monde d'avant mais en pire...) est le corollaire du déni de la précaution. Or dans un contexte de catastrophes inévitables, le seul programme politique envisageable se réduit à la « gouvernance du désastre ». La doctrine de la résilience qui se substitue à l'exigence morale et politique de la précaution est alors associée à la définition de nouvelles normes de contrôle et à la promotion de « bonnes pratiques » pour accroître l'autonomie locale et individuelle en vue d'encourager le transfert à la société (citoyens, entreprises, associations, collectivités territoriales) des responsabilités en matière de sécurité civile. Le précautionisme progresse en simulant la précaution.

### **Repenser la précaution comme principe stratégique de redirection écologique**

Pourquoi est-il si facile de prédire l'effondrement violent de la « civilisation thermo-industrielle » et si difficile de concevoir que nous pourrions collectivement, tant localement qu'à l'échelle de la planète, instaurer pacifiquement une reconnaissance institutionnelle de la valeur de toutes les formes de vie avec lesquelles nous partageons la biosphère ? Nous n'avons toujours pas tiré les conséquences économiques et techniques, sociales, politiques et

géopolitiques de la compréhension de la biosphère développée par Vernadsky au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Création du soleil, « *source de la transformation de la planète par des forces cosmiques extérieures* », la biosphère est le principe fondamental qui permet l'existence de la vie : « *La vie offre un ensemble indivisible et indissoluble, dont toutes les parties sont liées non seulement entre elles, mais aussi avec le milieu brut de la biosphère* »<sup>10</sup>. Elle ne saurait exister sans la vie, mais sans elle aucune vie n'est possible. C'est pourquoi « *le problème de la reconstruction de la biosphère dans l'intérêt d'une humanité pensant librement comme totalité unique* » est le grand défi auquel se trouvent confrontées les civilisations industrielles qui ont bouleversé « *de façon inconsciente* » les grands cycles biogéochimiques de la planète (carbone, phosphore, azote, eau) au point de compromettre la viabilité de la niche écologique humaine<sup>11</sup>. Or cette reconstruction est sur le point de devenir impossible car elle dépend de plus en plus des dynamiques intrinsèques du système complexe non-linéaire que nos sociétés forment avec la Terre<sup>12</sup>. La température moyenne s'étant accrue de 6,5 °C à 7 °C, si les tendances actuelles se maintiennent<sup>13</sup>, désormais égale à celle connue il y a 12 millions d'années, la Terre en 2100, sera en effet devenue un milieu hostile pour une grande partie de l'humanité.

La précaution nous enjoint donc, « *sous menace de mort* », pour éviter « *une catastrophe dont notre histoire ne nous donne aucun exemple* », à changer « *au plus vite nos coutumes, notre économie et nos politiques* ». Cette prise de conscience est à l'origine du « *contrat naturel* » que, dès 1990, défendait Michel Serres en réclamant pour la nature une « *égalité de droit* ». A tous ceux qui considèrent comme formellement impossible ou simplement irrationnelle, voire régressive, cette proposition, il n'a cessé de répondre au contraire que négocier ce traité

---

<sup>10</sup> Vladimir I. Vernadsky, *La biosphère*, Paris, Félix Alcan, 1929

<sup>11</sup> Vladimir I. Vernadsky, « *The biosphere and the noosphere* », *American Scientist*, 1945. « *Pour la première fois, l'homme devient une force géologique à grande échelle [...] Chimiquement, la face de notre planète, la biosphère, est transformée de manière forte par l'homme, de manière consciente, mais encore plus de manière inconsciente.* »

<sup>12</sup> « *The Anthropocene does not represent the detectable incoming of human influence (which in any case is clearly diachronous) but major change to the Earth system, that happens to be currently driven by human forcing, but that may geologically soon be more significantly controlled by a number of secondary positive feedbacks such as methane release from permafrost and ice-albedo changes* » (Jan A. Zalasiewicz, Mark Williams et Colin N. Waters, « *Can an Anthropocene Series be Defined and Recognized?* » dans C. N. Waters et al. (éds.), *A Stratigraphical Basis for the Anthropocene*, Londres, The Geological Society, Special Publication, 395, 2014, p. 40)

<sup>13</sup> Selon les derniers modèles climatiques développés par le CNRM - Centre national de recherches météorologiques (Météo-France/CNRS) - et l'Institut parisien Simon Laplace (septembre 2019 - <http://www.cnrs.fr/en/node/4087>).

de paix avec la Terre constitue le devoir de notre génération, celui de préserver les conditions de « *la prochaine maison des hommes* »<sup>14</sup>. Cet appel à la redirection écologique des sociétés modernes exprime le sens de la précaution face à la possibilité de l'extinction de l'espèce humaine. La guerre contre la nature ne peut plus être la condition de la paix entre les humains, car « la planète rend coup pour coup », comme l'a souligné Antonio Guterres, en ouverture de la COP 25. Or si la Terre peut vivre sans nous, la réciproque n'est pas vraie. L'inflation des rhétoriques martiales qu'a suscitée la mobilisation des Etats contre le « virus » montre pourtant que cette évidence demeure encore largement minoritaire. Nous appelons, au contraire, à réanimer concrètement l'imaginaire de la précaution pour oser prendre le risque d'une transformation profonde de nos modes de production, de consommation et d'échange, pour inspirer un droit capable de reconnaître l'intégrité et la solidarité de territoires radicalement redéfinis par rapport aux exigences productivistes de la globalisation, pour apprendre à bien user des ressources naturelles plutôt que les exploiter et à les mettre au service des besoins collectifs plutôt que des profits individuels, et pour que les savoirs et les pouvoirs de nos civilisations encouragent la régénération des milieux dont nous dépendons. La précaution se trouve au principe de cette révolution symbiotique.

*« Et alors, au lieu de chercher toujours des victoires temporaires qui peuvent se renverser vite en défaites définitives, au lieu de vouloir tuer ce microbe rival, qui, mutant autant de fois qu'il faudra, tuera, quasi à coup sûr, dix arrière-petits-fils de l'enfant tantôt guéri, je tenterai plutôt de déchiffrer son langage : les signaux qu'il émet, qu'il stocke, traite et reçoit, puisque, lui comme moi, nous nous adonnons à ces quatre opérations. Essayer de prendre langue avec lui et de négocier ensemble, grâce à ces codes ainsi partagés, un pacte d'entraide et de bénéfices mutuels, pour que nous passions ensemble du parasitisme à la symbiose »<sup>15</sup>.*

Patrick DEGEORGES  
Institut Michel Serres

---

<sup>14</sup> M. Serres, « Retour au contrat naturel », *Signons la paix avec la Terre*, Éd. Jérôme Bindé. Paris, Albin Michel, Éditions UNESCO, 2007

<sup>15</sup> M. Serres, *Biogée*, Paris, éditions le Pommier, 2013